

GTMC-VTT - Étape 10 - Chantelle > Riom

Distance

↔ 58.02 km

Durée

🕒 5h15

Dénivelé

📈 +1180 m

Balisage



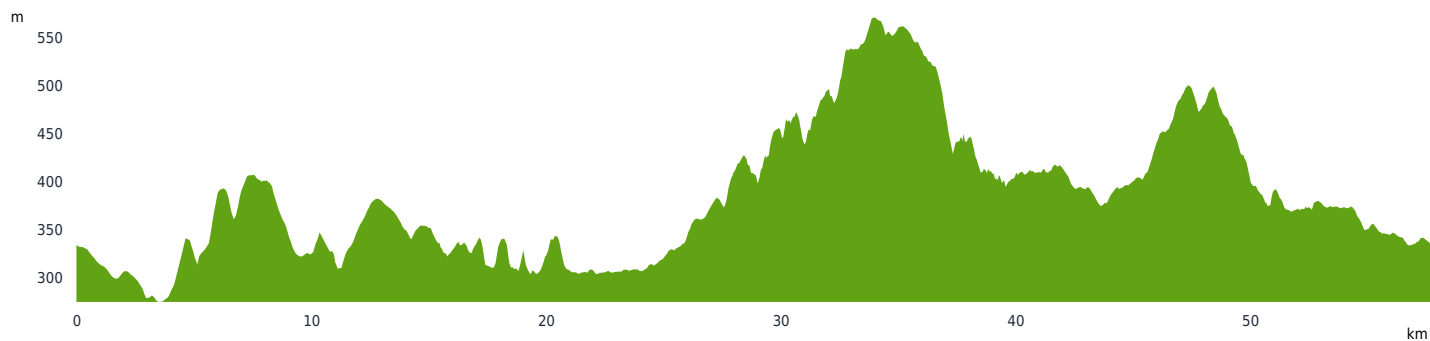
Panonceaux blancs avec triangle et ronds rouges, complétés du nom de l'itinéraire



Chiens autorisés — Bien que cela soit peu recommandé, il est possible que certains vététistes voyagent avec un animal. Il sera alors indispensable de le transporter ou de le tenir en laisse sur les portions d'itinéraire en voie partagée avec la circulation automobile, ainsi que sur les chemins où la présence d'animaux est réglementée. Sur les chemins où la présence d'animaux est interdite par arrêté (dans les Parcs nationaux notamment), les vététistes devront trouver un parcours alternatif par des chemins ne réglementant pas la présence d'animaux, ou se séparer temporairement de leur animal sur les étapes concernées.

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Chantelle

Adresse de départ

Place de l'Oscambre

03140 Chantelle

Description du parcours

La GTMC-VTT, de Chantelle à Riom.L'itinéraire de la GTMC à VTT poursuit sa route de Chantelle à Riom avec en point de mire la Chaîne des Puys.